

# Ouverture d'un nouveau centre pour requérants d'asile sur le site de Perreux

## Vers une volonté de regrouper davantage le premier accueil

A l'occasion de l'ouverture demain mardi 31 janvier 2012 d'un nouveau centre pour requérants d'asile sur le site de Perreux, le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du Département de l'économie (DEC), a souhaité expliquer la volonté du Conseil d'Etat de regrouper davantage les requérants d'asile issus du premier accueil. Cette nouvelle structure, d'une capacité de 200 places, accueillera dès demain une trentaine de requérants d'asile, et devrait être occupée à terme par 150 personnes. Son ouverture fait suite à la décision prise par le Conseil d'Etat en novembre 2011 afin de désengorger les deux centres de premier accueil de Couvet et Fontainemelon et de fermer l'abri PC provisoire de la Chaux-de-Fonds. L'an dernier, le canton de Neuchâtel a accueilli 536 requérants d'asile.

### Forte augmentation de requérants d'asile en 2011

Accompagné du chef du Service des migrations (SMIG) M. Serge Gamma, du directeur administratif du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) M. Pascal Montfort et en présence de deux représentants du Conseil communal de Boudry, le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du DEC, a souhaité préciser les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à opter pour l'ouverture de cette nouvelle structure. Il a rappelé que le nombre de requérants d'asile a fortement augmenté en 2011 suite aux différents événements qui se sont déroulés dans le monde, en particulier au nord de l'Afrique.

Le site de Perreux permet ainsi au canton de Neuchâtel d'intégrer sereinement l'afflux de nouveaux arrivants. En 2011, le canton de Neuchâtel a accueilli 536 personnes contre 350 en 2010. Neuchâtel a l'obligation d'accueillir 2,4% des personnes qui déposent une demande d'asile en Suisse. Cette hausse a contraint le canton à ouvrir, au mois de mai 2011, à titre provisoire l'abri de protection civile du Bois Jean-Droz à La Chaux-de-Fonds. En outre, l'augmentation progressive des arrivées a rendu nécessaire la location de 17 lits dans les bâtiments d'Evologia à Cernier. Aujourd'hui le canton compte 320 personnes en premier accueil.

La solution de Perreux permet la fermeture de l'abri de protection civile de Bois-Jean-Droz et le désengorgement progressif, mais de manière significative, des centres d'hébergement de Fontainemelon et Couvet devenus saturés.

### Une capacité d'accueil de 200 places

Il est prévu que dès demain mardi 31 janvier 2012, une trentaine de personnes investissent le centre situé sur le site de Perreux. Elles seront suivies de dix nouveaux

locataires par jour jusqu'au 7 février. Le centre, d'une capacité d'accueil de 200 places, devrait accueillir 150 personnes dans un premier temps.

Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean a souligné l'excellente collaboration de la part des autorités des différentes communes hôtes avec lesquelles il a été amené à traiter dans ce dossier, en particulier avec le conseil communal de Boudry. Il a également relevé les excellents contacts qui ont prévalu avec la direction du CNP.

Le chef du DEC a également salué l'excellent travail fourni par le SMIG, accompagné d'une dizaine de demandeurs d'asile, pour réaliser les travaux d'aménagement du site de Perreux. Au total, les travaux auront duré deux mois.

Le conseiller d'Etat Thierry Grosjean a précisé que les réflexions sur l'organisation du premier et du second accueil se poursuivent.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie,  
tél. 032 889 48 00.**

**Serge Gamma, chef du Service des migrations, tél. 032 889 63 10.**

Neuchâtel, le 30 janvier 2012